

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 3

Artikel: A la petite soeur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206640>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESSEUR

Récit complet des aventures de trois bons Vaudois

PAR

LOUIS MONNET

Illustrations de Déverin, de Ralph et de J.-H. Rosen.

(NOUVELLE ÉDITION)

En vente au Bureau du *Conteur Vaudois* et dans toutes les librairies. (Prix : fr. 2,50.)

LE LAUSANNE QUI S'EN VA

La fin du « Grand-Pont ».

C'est pas du pont Pichard que je veux vous parler aujourd'hui, car heureusement il n'est pas près de sa fin Le « Grand-Pont », c'est le café de ce nom, que tous les Lausannois connaissent. D'impitoyables financiers ont acheté la maison où depuis un demi-siècle régnait cet établissement fameux, une de nos gloires locales. Dans quelques jours on va démolir, et, sur son emplacement, on bâti une superbe banque. Bacchus remplacé par Mammon, c'est ça qui est anti-vaudois et vingtième siècle !

Lundi dernier, c'était le jour de la clôture. Pour la dernière fois, l'hospitalier café ouvrait ses portes à sa fidèle clientèle. Les vieux habitués n'avaient pas voulu laisser passer cet événement sans manifester leurs regrets ; ils étaient donc venus assez nombreux saluer les chères tables de marbre autour desquelles ils avaient l'habitude de se réunir chaque jour.

Sur les parois, l'ombre menaçante du démolisseur apparaissait déjà ; malgré cela, la soirée se passa fort galement et ce ne furent pas précisément des pleurs que répandirent les consommateurs pendant cette veillée funèbre. La cave du Grand-Pont était encore assez remplie ; il y avait là des Monnet, des Roud de derrière les fagots et des champagnes secs, contre lesquels les regrets les plus amers ne peuvent tenir. Tel qui était venu avec la figure allongée d'un monsieur navré s'en retourna chez lui le cœur plein de joie, trouvant que les fins de café ne sont pas trop tristes. Il faut dire aussi que l'excellent détenteur de l'établissement, M. Baudenbacher, fit royalement les choses.

Vers neuf heures, les habitués se firent photographier à la lumière du magnésium, près de leurs tables habituelles. Après quoi commença le second acte. Il fut très long, mais les acteurs le trouvèrent très court, du moins ceux qui restèrent jusqu'à la fin, car il y eut un dernier carré, comme à Waterloo, et celui-ci se conduisit avec la même vaillance. Les ennemis n'étaient pas trop ; et puis il eût été glorieux d'être vaincu dans une occasion aussi solennelle. Ne me demandez pas si le lendemain, quelques-uns des combattants connurent ce que le lecteur d'un vaudeville célèbre appelle la *gueula lignea* ; mes renseignements d'historiographe

bien informé s'arrêtent au seuil de la porte. D'ailleurs, devant celle-ci stoppait la meilleure automobile de la maison Pfister ; elle ramena les héros du dernier carré qui firent dans leur logis une rentrée très digne.

Avant de partir, sur la table du milieu, ils avaient brûlé, en signe de deuil, le stock des journaux de l'établissement. Tout se passa suivant le rite antique... mais pas solennel.

Et maintenant, disons un dernier adieu à ce cher Grand-Pont, dont la disparition fait un vide affreux à Lausanne. Depuis 1860, année où les frères Kamm l'avaient ouvert, il avait vu passer devant son comptoir les personnalités les plus connues de Lausanne et du canton. De grands personnages y étaient venus. Le 28 février 1893, l'infortunée impératrice d'Autriche y entra avec sa dame d'honneur et consomma un verre de cet excellent café noir qui faisait la gloire de l'établissement. Un sympathique fonctionnaire postal, M. S. Palaz, fut témoin de cet événement, qui mit en émoi toute la ville.

Le Grand-Pont connut plusieurs directions, mais il fut toujours un café modèle. Sous les frères Kamm, des gens charmants et généreux, puis de 1886 à 1896, quand M. Pouillot, homme fort aimable, prit la suite de l'hôtel et du café, plus tard, avec le serviable M. Raach, et, dans ces dernières années, sous l'excellent détenteur qui vient de clôturer l'établissement, les habitués n'eurent qu'à louer des directeurs avec lesquels ils entretenaient les meilleurs rapports.

Un café comme le Grand-Pont est un lieu précieux, car, en réalité, c'est un cercle, où l'on retrouve ses amis pour causer et oublier un moment les soucis de l'existence. Bien des personnes ont des préventions contre les cafés ; elles se figurent que ce sont des lieux d'orgie, des temples de l'alcoolisme. C'est une idée fausse. La plupart des cafés sont des établissements où l'on use modérément des boissons alcooliques. Au Grand-Pont, le plus grand nombre des clients ne prenait que du café. Au temps où la fée verte régnait, presque tous y vinrent pendant vingt ans sans y consommer une seule absinthe.

Les vieux garçons et les veufs se réunissaient là, à une heure et le soir, parce que le cercle d'amis qu'ils y trouvaient leur tenait lieu de famille. Les hommes mariés y venaient aussi, il est vrai, mais... c'était uniquement par solidarité masculine. Quand on a une femme charmante, on la laisse de temps en temps pour que ceux qui n'en ont pas ne souffrent pas trop de leur isolement. Les hommes mariés qui vont au café sont des consolateurs à l'usage des célibataires. Lorsqu'ils viennent les retrouver dans un lieu d'autant bonne compagnie que le Grand-Pont, ils accomplissent un acte des plus louables. Si les « Grands-Ponts » n'existaient pas, il faudrait les inventer. Maintenant que celui de la place St-François est détruit, je conseille fortement aux Lausannoises mariées de se cotiser pour en subventionner un autre. C'est dans ce café que la vertu de leurs maris était le plus à l'abri. Et puis, comme ils leur revenaient char-

mant après cette station au milieu d'aimables célibataires !

La clientèle du Grand-Pont était très variée et même cosmopolite : hommes politiques, fonctionnaires fédéraux et cantonaux, avocats, professeurs, artistes, docteurs, négociants, Suisses, Français, Anglais, Allemands, Russes s'y couoyaient chaque jour et y nouaient des amitiés durables. On y voyait même des pasteurs abstinents qui donnaient le meilleur exemple ; l'eau de Romanel y fut en honneur. C'était un monde fort bariolé mais très bien ; la tenue du lieu, malgré quelques accrocs par ci par là, y était vraiment parfaite. Un jour, deux affreux voyous, échappés de quelque assommoir, franchirent le seuil de ce noble lieu ; quand ils aperçurent cette assemblée d'une si noble tenue, ils reculèrent avec respect n'osant pas entrer et l'un d'eux s'écria en regagnant la porte : « Ça, c'est des *rapins* ! On se trotte ! »

Les vieux habitués avaient chacun leur table préférée, et quand un intrus se permettait de l'occuper, ils trouvaient toujours moyen de le faire déguerpir et l'intrus ne récidivait pas. A certaines tables, on jouait, à d'autres on causait tout en dégustant le moka du lieu qui ne connaît que rarement la chicorée économique. Parmi ces dernières, il y en avait une appelée la *Table carrée* ; on l'avait surnommée ainsi parce elle avait la forme.... d'un rectangle. Cette table fameuse se faisait remarquer par la verve de ses fidèles ; on n'y jouait jamais, mais on y parlait beaucoup, *de omni re scibili et quibusdam aliis*. Chacun des membres y apportait son petit stock d'anecdotes comiques ; on composerait un livre avec tous les mots spirituels qui y furent lancés. Dans des occasions solennelles, à l'époque de la chasse surtout, on y faisait des soupers d'amis qui réunissaient tous les membres. Tout se passait avec la modération propre à la dignité du lieu. Malgré les tentations qui assaillaient quelquefois sa vertu de brave table bourgeoise et rangée, la « Table carrée » ne connaît pas les géométriques déformations : la « Table carrée » ne fut jamais... ronde.

Et maintenant la clientèle du Grand-Pont est dispersée aux quatre vents des cieux. Hier au soir, j'ai rencontré un des plus vieux habitués : il errait mélancoliquement sur la place, où la devanture fermée du café faisait une tache noire et lugubre. Il était triste, triste, triste. Je suppose qu'il trouvera bientôt du réconfort dans quelques-uns des excellents cafés ou cercles de la ville, mais pour le moment, il était navré, et il s'écriait, parodiant un vers célèbre : Rendez-moi le Grand-Pont ou laissez-moi mourir !

HENRI SENSINE.

A la petite sœur. — L'autre matin, M. P. annonce à son fils, un mignon bambin de six à sept ans, que pendant la nuit sa maman lui a apporté une délicieuse petite sœur.

— Oh ! montre-la-moi, p'pa !

— Non, chéri, tu ne peux pas la voir à présent. Plus tard.

— Pourquoi ?

— Parce que!... Mais, en attendant, qu'est-ce qu'il faut lui dire de ta part à ta petite sœur?
 — Qu'est-ce qu'y faut lui dire?
 — Oui.
 — Eh bien... Y faut lui dire?... bon retour!
 (Authentique.)

LE COMMIS-VYAGEUR

PLUSIEURS de nos lecteurs nous demandent, depuis un certain temps déjà, de reproduire la chanson suivante, que publia jadis le *Conteur*:

L'auteur de ces vers était Marc Marguerat, de Lutry, que sa double qualité de charonnier-poète et de boulanger fit surnommer le « Reboul vaudois ».

On se souvient que Marc Marguerat fit longtemps partie du Grand Conseil, qu'il présida un an. Il fut aussi, durant de longues années, président de la Société cantonale des Chanteurs vaudois.

*

(Air : *A soixante ans, etc.*)

Que de couplets profanés dans la rue,
 Que de rimeurs dégoûtés du métier;
 L'un attendait des bravos : on le hue;
 L'autre de l'or : il s'en va mendier.
 Pour m'éviter une douleur pareille,
 Je m'étais dit : N'écris plus, sur l'honneur.
 Mais aujourd'hui, ma muse se réveille; } bis
 C'est pour chanter le commis-voyageur.

Devant l'hôtel, il arrive en voiture,
 Toujours bien mis, coiffé d'un chapeau noir;
 Regardez-le descendre avec mesure,
 A table d'hôte, ensuite il va s'asseoir;
 Avant d'aller saluer la pratique,
 Dans une glace, il jette un oeil rêveur:
 Brosse, parfums, faux-cols et cosmétique, } bis
 Ne quittent point le commis-voyageur.

— Bonjour, monsieur, comment vont les affaires?
 — Bien doucement; l'argent ne peut rentrer.
 — Ah! je le sais, mais ce sont des misères
 Qui ne devraient jamais vous tourmenter,
 Car on connaît votre nom honorable.
 Aussi, mon cher — mais c'est une faveur —
 J'ai là pour vous un parti remarquable! } bis
 — Qu'il est gentil, ce commis-voyageur!

Regardez-ça, force, beauté, souplesse!
 D'une offre ainsi combien seraient ravis!
 Et les maisons dont vous avez l'adresse
 Ne peuvent pas vous servir à ce prix.
 — Une autre fois... assez de marchandise.
 — Voyez, touchez! que c'est beau! quelle ampleur!
 Vanter toujours, quoique le client dise; } bis
 C'est le talent du commis-voyageur!

Au restaurant conduisant sa pratique,
 D'un vieux flacon, il fait gaîment les frais.
 Si par hasard on parle politique,
 Voulanter laisser aux autres le succès,
 Il est charmant, plein de nobles pensées,
 Parfois léger, sérieux ou farceur,
 De son client, adopter les idées, } bis
 C'est le drapeau du commis-voyageur.

Peut-être un jour — qui sait ce que nous garde
 Un avenir que tous nous ignorons? —
 Puisque l'amour va descendre la garde,
 Il offrira des filles aux garçons.
 L'article ira! mais que les dots soient belles,
 Car de nos jours l'or a tant de douceur,
 Que, grâce à lui, les coeurs les plus rebelles } bis
 Se rendront tous au commis-voyageur!

Juin 1864.

MARC MARGUERAT.

DAVID-FRANÇOIS ROSSET

LA Société d'histoire de la Suisse romande a entendu, le 9 décembre dernier, la lecture d'un intéressant travail de M. W. Charrière de Sévery sur le « Livre de mémoire de noble David-François Rosset, commencé en 1695. » Nous sommes en mesure, grâce à l'obligeance de l'auteur de ce travail, de publier ici quelques extraits du journal de celui qui était le grand-oncle du patriote Ferdinand Rosset, lequel, ac-

cusé de sédition par le gouvernement de Berne, s'échappa, avec Müller de la Mothe, de la forteresse d'Aarbourg, d'où il gagna les Etats-Unis où il mourut de chagrin, dit-on.

David-François Rosset, lui, ne se fit jamais remarquer par quoi que ce soit de séditieux dans sa conduite, et encore moins dans ses écrits. En ce Lausannois de l'ancien régime, qui fut « justicier », châtelain de Montherond, membre du Deux-Cents, capitaine de compagnie, puis commandant d'un régiment des fusiliers du Pays-de-Vaud, le livre de mémoire nous montre le modèle parfait de l'homme juste et craignant Dieu. Si marqué était l'esprit de dévotion de David-François Rosset qu'il imprime quelque monotone aux pages où il note les événements de sa vie. Il suivait d'ailleurs en cela l'exemple de son père, dont il continua le journal, commencé en 1662.

Voici en quels termes est relaté le mariage du pieux Lausannois :

Le 31 mars 1705 Dieu m'a fait la grâce de m'appeler en son saint estat de mariage avec vertueuse Demoiselle Esther Seigneux, fille du noble et vertueux Pierre Seigneux, contrôleur substitué à Lausanne, et de N. et vertueuse Susanne des Bergières. Nous avons été épousés par mon cher et bien-aimé frère Binjamin Rosset dans l'église d'Eschandens, nous avons fait nos noces dans la maison seigneuriale de mon très-cher et bien-aimé frère Jean-Louis Rosset, seigneur du dit Eschandens avec tous nos bons parents et amis. Je prie le Tout-Puissant qu'il nous fasse la grâce de vivre longuement et heureusement ensemble en son amour et en sa crainte et enfin pour sa gloire.

Neuf mois après ces saintes noces, jour pour jour, naissance d'un premier fils :

Le 31 décembre par un vendredi, sur le signe de l'écrivisse, entre les 4 ou 5 heures du soir, Dieu nous a bénies d'un fils qui s'appelle Pierre-Antoine-Louis. Ses parains et maraines ont été... Je prie Dieu qu'il lui plaise de le bénir et lui donner sa crainte et son amour, dans lesquelles vertus je le prie de me faire la grâce de l'élever.

Les autres naissances (il y en eut encore six) sont notées dans le même ton, avec de légères variantes. Il en est de même des décès :

Le 27 avril 1715 Dieu par sa sainte volonté ayant retiré à Luy mon cher fils Samuel-François, l'a élevé dans sa gloire et fait participant du bonheur éternel. Dieu qui m'a voulu châtier en me privant de ce cher enfant, veuille m'avoir châtié en père débonnaire et non point en juge irrité; j'adore ses voies, je le prie de me consoler et permettre que sentant le coup dont il luy a pleu de me frapper, revenant à moy-mesme je m'humble sous sa puissante main et profite à salut de cette épreuve, en sorte que me convertissant à luy chaque jour, de ma conduite passée à une vie qui lui soit agréable, avançant ma course je la finisse avec joie et j'obtienne enfin de sa grâce le salut lorsqu'il luy plaira de me retirer du monde pour me faire participant de la vie éternelle et du même bonheur dont mon cher enfant jouit et jouira aux siècles des siècles, amen. Dieu m'en fasse la grâce.

Noyées dans des oraisons de ce genre, les annotations relatives aux mariages, aux naissances et aux décès, remplissent presque tout ce journal. De Davel, pas un mot. Deux ou trois pages sont consacrées aux récits des guerres de Villmergen. Dans d'autres, David-François Rosset relate quelques phénomènes astronomiques ou climatériques:

Le 12 mai 1706, il est arrivé un éclipse de soleil surprenant et si grand que les plus anciens ne se sont pas souvenus d'en avoir oy parler d'un semblable. Il a commencé à neuf heures du matin et a duré jusqu'à 11 heures. (Durée de l'occultation et non de la totalité de l'éclipse.) Il est arrivé une nuit si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la lune (Rosset fait erreur ici encore, la lune se présentant à la terre pendant une éclipse par la face sombre.) Les étoiles se voyaient toutes, les chauves-souris volaient comme de nuit et les rosées sont tombées sur la terre. La pluspart des paysans ont cru que c'estoit la fin du monde.

1708. — Nos deux derniers étés particulièrement celui de 1706 (?) ayant été assez dérégis par rapport à la grande et excessive chaleur qu'il a fait et qui a produit quantité de malades contagieux comme flux de sang, dont quantité sont morts, notre hiver l'a été aussi en 1708, et au lieu d'un froid supportable, il s'est poussé si haut et si fort augmenté que les plus anciens n'ont pu dire avoir jamais vu un si grand froid; les effets en ont été fort extraordinaires; plusieurs personnes sont mortes de cette rigueur et d'autres ont eu des membres gelés. Les arbres et les plantes en ont généralement souffert, en sorte qu'il n'y a eu que les plus gros et les plus durs qui aient résisté....

1709. — Le 30 avril par un mardi au soir le tonnerre et le feu du ciel est tombé par la toute puissance de Dieu avec tant de véhémence sur l'escrerie du château de Lausanne dans le temps que le valet de Mgr le Baillif Sinner donnait à souper aux chevaux, la vapeur a été si forte et si près de luy qu'il est évanoui sur le grenier à foins, de là a passé en bas et a étouffé un cheval au milieu de deux autres sans qu'on luy aye reconnu aucun coup; on l'a ouvert sur le champ, son sang s'est trouvé tout pris et figé. Le tonnerre doit avoir fait beaucoup d'autres ravages dans l'escrerie, entre autres est entré dans un buffet qu'il a ouvert et a fondu le bout de la lame de l'épée du valet dans son fourreau. On a sonné le feu, mais qui n'a pas duré, Dieu soit loué, une grande pluie étant arrivée sur le champ; le valet est revenu après la saignée.

Nous avons eu encore quelques moments de chaleur jusqu'au milieu de juin, et toujours du froid, ce qui a donné lieu aux pleurésies dont quantité sont morts. Dieu par sa grâce, etc...

Le 3 de May par un vendredi au matin, Dieu par sa grâce m'a bénit encore d'une fille qui est venue sur le signe du scorpion...

David-François mourut en 1762, âgé de 86 1/2 ans. Son journal va jusqu'en 1758. Un de ses fils le reprend et le poursuit jusqu'à l'année 1774, où il mentionne, à la date du 5 janvier, la mort d'un oncle frappé d'une attaque d'apoplexie. « Sa mort, écrit-il, nous fait perdre L. 9000 qu'il nous devait pour avoir payé ses dépêches, pour sûreté de quelle somme nous n'avions de ressource que sur la substitution qui devait lui parvenir si il eût survécu à M^e Seigneux de St-Laurent. » David-François eut vu dans cette grosse perte un juste arrêt du Ciel et n'eût pas manqué de le dire; mais son fils, autant que nous pouvons en juger par ses notes, ne pèche pas par excès de religiosité; et puis l'on était à la fin du 18^e siècle!

Embrassant une période de plus de cent ans, ce « Livre de mémoire » méritait d'être tiré de l'oubli. Il caractérise d'une façon vivante l'esprit dont était animée une famille qui a honoré notre pays et lui a donné nombre de magistrats, de soldats, de professeurs et d'écclesiastiques distingués.

Ajoutons qu'on voit encore les armoiries des Rosset à l'entrée de l'église de St-François.

LA CLEF DU CALENDRIER

Un de nos abonnés de Genève nous adresse les lignes suivantes :

A diverses reprises, l'un de vos collaborateurs a publié des articles touchant le calendrier.

Si vous pensez que cela intéresserait vos lecteurs, en voici un qui peut avoir son utilité. C'est un moyen fort simple de déterminer le jour de la semaine correspondant à une date quelconque du calendrier grégorien (le nôtre).

Voici ce moyen :

Soit A, l'année proposée, et N, le rang du jour cherché dans la dite année.

Il suffit de calculer l'expression

$$A + N + \frac{A - 1}{4} + \frac{A - 1}{400} - \frac{A - 1}{400}$$

en négligeant tout les restes des divisions; puis, de diviser le résultat obtenu par 7. Le reste de la division donnera le rang du jour de la semaine en commençant par dimanche = 1.